

Vendredi, 20 avril, 1849

Une pétition est présentée et mise sur la table.

Un bill grossoyé pour autoriser les religieuses de la communauté des Sœurs Hospitalières de St. Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal à acquiescer et posséder des biens meubles et immeubles jusqu'à un certain montant de plus et en sus de ce qu'elles possèdent actuellement, tant pour elles que pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu, aux noms desquels elles administrent certaines propriétés, et pour d'autres fins y mentionnées, est lu pour la troisième fois et passé.

M. Chauveau, du comité des bills privés, fait rapport sur le bill relatif aux manufactures des townships de l'Est, et sur le bill pour incorporer les Pères Oblats.

Les amendements du conseil au bill pour améliorer la Rivière du Chêne, sont pris en considération et adoptés.

Sur motion de M. Chauveau, une adresse est votée, demandant copies des comptes envoyés et soumis pour les syndics, des chemins à barrières de Québec, (en vertu de l'ordonnance établissant les dits syndics) pour les années 1747 et 1848, ensemble avec des copies de toute la correspondance relative à la règle des affaires des syndics et à l'amélioration des chemins et ports dans le voisinage de Québec.

M. Gagy présente un bill pour déclarer le vrai sens, l'intention et effet de l'acte passé dans la deuxième et onzième années du règne de sa majesté, pour établir de meilleures dispositions pour la limitation des actions dans le Bas-Canada; —seconde lecture, jeudi prochain.

Sur motion de M. Hincks, la chambre se forme en comité général pour considérer s'il est expédient d'amender l'acte imposant des droits sur les distillateurs, et les boissons distillées en cette province; et plusieurs résolutions sont passées, desquels il sera fait rapport lundi prochain.

Sur motion de M. Hincks, la chambre concourt dans le troisième rapport du comité permanent des impressions.

Sur motion de l'Hon. M. Price, faite mercredi dernier, que le bill grossoyé (du conseil législatif) pour établir certaines dispositions générales relativement aux services que le gouvernement peut requérir des compagnies de chemins de fer dont les actes d'incorporation les soumettent à de semblables dispositions générales, passé, est alors prise de nouveau en considération; et la question étant mise sur icelle, elle est emportée dans l'affirmative.

L'Hon. M. Price présente—Réponse à une adresse du 17 courant, demandant des copies de tous les rapports annuels faits par les commissaires de l'Asile des Lunatiques à Toronto pour 1845, 46, 47 et 48.

Le bill pour remédier à certains défauts dans l'enregistrement de titres et des actes relatifs aux biens meubles dans le bureau d'enregistrement de Montréal, est amendé en comité —il en sera fait rapport lundi.

Le bill pour amender les lois relatives aux droits de douanes, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité général pour aujourd'hui.

Le reste des ordres du jour est remis à mardi prochain.

Et la chambre s'ajourne à lundi prochain.

ANNONCES NOUVELLES.

Situation demandée

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 25 AVRIL, 1849.

Nous traduisons ce qui suit de la correspondance de la Gazette de Québec.

Londres, 6 avril 1849.

« On attend avec une grande anxiété le résultat de l'agitation qui existe dans votre colonie. Il court divers bruits, mais probablement exagérés, dans les cercles qui se prétendent les mieux informés. Quelques uns disent que Lord Elgin va résigner, d'autres que Lord Grey va se retirer; mais d'après tout ce que j'apprends le

ques années dans les vues de la grande majorité de la population anglaise. Une liberté raisonnable, un commerce moins limité (non pas exactement le commerce libre), l'abolition des distinctions religieuses, une alliance avec ses colonies plutôt que l'empire sur elles, tel est le nouveau système. »

La glace du Cap rouge est enfin descendue et par conséquent aussi celle du lac. Hier, deux steamers arrivaient de Kingston, chargés de fleur. Le Lady Elgin est arrivé hier soir de Montréal. Le fleuve est entièrement couvert de glaces, ce qui retardera pour quelque temps l'arrivée des vaisseaux, que l'on dit être près de la Grosse-Isle.

Avril, 25.

Le Steamer Montreal est arrivé à 10 heures, chargé de diverses denrées, d'anim aux vivants.

Mercur, comme tout le monde le sait, n'avait pas chez les anciens une bien haute réputation de véracité. Le journal de ce nom publié en cette ville soutient parfaitement la renommée de son patron, en donnant à entendre que nous avons attribué à des motifs personnels, l'introduction du Bill pour amender l'acte de la qualification des Juges de Paix. Nous n'avons rien dit de semblable. Nous avons seulement reproduit un bruit courant et répété par des personnes de la plus haute respectabilité et dont la parole vaut pour le moins les assertions du Mercury.

Nous prions MM. Christie, Chabot, Lemieux, Cauchon, Taché, Laurin d'accepter nos remerciements pour leur obligeance et leur attention à nous envoyer les rapports et documents parlementaires.

Les Anglais de cette ville célébraient lundi leur fête nationale. Les deux sociétés St. George se sont rendues en procession à leur église par un très beau temps. Après le service divin, elles ont salué les diverses sociétés nationales de cette ville.

Mise à l'eau. Un vaisseau, le Dalriada, a été lancé ce matin vers huit heures, au chantier de M. M. G. H. Parke et cie. Il jauge environ 1800 tonneaux. Un autre vaisseau doit être lancé demain matin à 8 heures, au chantier de M. Munn.

Le Québec part ce soir pour Montréal. Les prix de passage sont une piastre sur l'avant et 15s. dans la chambre. Le Cosmopolite viendra il faut l'espérer, bientôt, pour faire cesser cet indigne monopole.

On lit dans le Catholic Observer de Boston, du 19 avril: « Nous apprenons avec un profond regret la mort des cardinaux Orsini et Mezzofanti, ce dernier le plus grand linguiste de notre siècle et peut-être de tous les temps. »

LES JUMEAUX SIAMOIS. — Après plusieurs années de retraite dans leur ferme de la Caroline du Nord, on annonce que ce couple fameux entreprend une nouvelle tournée. Cette fois, les jumeaux seront accompagnés de leurs familles. On assure du reste que ce voyage a moins pour but une série d'exhibitions lucratives, que le désir de consulter les meilleurs chirurgiens de l'Europe sur la possibilité de trancher enfin la membrane qui a coniaonné jusqu'ici les deux frères à vivre d'une même existence. (Courrier E. U.)

PAR LE TELEGRAPHE.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. Affaires de Routine.

Lundi 23 avril.

Les Bills suivants sont passés:—Bill pour diviser le comté de Rimouski en deux municipalités, des locuteurs et locataires, des Patentes pour les inventions.

M. Galt représentant du comté de Sherbrooke, prend son siège.

Une motion de M. Egan pour priver sa

Chronique Politique.

Après un enfantement qui n'a pas duré moins d'un mois, le cerveau des 900 Jupiters de l'Assemblée vient de se fandre de la loi électorale.

Voici ce monument législatif dans toute sa grande et majestueuse simplicité:

ART. 1er.

Tout le monde est électeur.

ART. 2.

Personne n'est éligible.

C'est magnifique et pas cher: 675,000 francs à 22,000 francs par jour. Je vais me promener au Palais-Bourbon, moi!

Nous avons eu la cour du Directoire, la cour Impériale, — la cour de Louis-Philippe, nous entrons en pleine cour de la Présidence. Il est de plus question de reprendre l'habit français, et même le costume de Louis XV.

Les Montagnards en seront quittes pour mettre leurs bonnets rouges à leurs talons.

Nous ne concevons pas pourquoi la presse modérée est si acharnée contre ce pauvre citoyen Proudhon; il fonde une banque qui ne donnera pas de dividende; mon Dieu, qu'est-ce que cela vous fait? C'est l'affaire des actionnaires. Quant à nous, nous lui reconnaissons les meilleures intentions, nous croyons fermement qu'il éclaira la population, et la preuve c'est qu'à la banque du Peuple, rue St. Denis, il a fait poser une lanterne.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Le steamer Cataract, avec une berge et sa remorque, est arrivé hier soir, chargé de farine pour MM. Ryan & Chapman.

Le steamer Ontario, avec deux berges est aussi arrivé, chargé de farine pour MM. Gibb, & H. J. Noad.

Nous apprenons qu'il a été vu hier, près de l'île au-Grues, deux navires chargés, ainsi qu'un brigantin.

Le vaisseau Sea Serpent, de 708 tonneaux, destiné pour Dublin, est maintenant en chargement.

Le prix de la fleur et des grains sur les marchés de New-York, Montréal et Québec sont les mêmes que ceux que nous avons publiés dans notre no. de lundi.

Vaisseaux d'outre mer pour le Canada.

POUR QUÉBEC.

- Gravesend, 4 avril—Devereux.—4 Camden, Promise, Elizabeth.
- Deal, 4 avril—Prince George, Elizabeth.
- Liverpool, 3 avril—Mary Ann, Sunderland, 26 Mars—Reward, Elizabeth, Royalist, Maria Elizabeth, Nereid, Hepsa, Chieftain, Coverdale, 27—Whitwell, Grange, Royal Oak, Falcon, Barbara, Newton.
- Shields, 23 mars—Tyne.—27—Lynn, Ann Eliza & Jade—28—Corsair.—31—Florida.
- Grangemouth, 26 mars—Henry Porter.
- Hartlepool, 26 mars—Niger.
- Whithy, 27 mars—Neptune.
- Leith, 27 mars—Royalist.
- Workington, 23 mars—Derwent.
- Bristol, 28 mars—Falcon.
- Cork, 29 mars—Dominica.
- Sandwich, 29 mars—Fortitude.
- Lancaster, 29 mars—Chieftain.—2 avril—Cecilia.
- Gloucester, 39 mars—Ireland.—5 avril—Tynemouth Castle.
- Sligo, 30 mars—Sarah.
- Dundee, 31 mars—Egerton.
- Scattery Roads, 1 avril—Jessie, Triumph.
- Wivenhoc, 1 avril—Wm. & Mary.
- Dartmouth, 2 avril—Emma Zoller.

emballage, térébenthine, cuir, articles de cuir, vêtements et bonnetterie à l'usage des pêcheurs, ustensiles et instruments à l'usage des bateaux de pêche, importés directement des Etats-Unis, des îles de la Manche, ou d'aucune de provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et de la provenance, du cru et manufacture des dits endroits; sujets aux réglemens qui seront faits par le principal officier des douanes de sa majesté au port de Québec, et qu'il est autorisé par le présent à établir dans le but de constater que ces articles sont de bonne foi destinés à être employés à l'usage des pêcheries.

Pour—Messieurs Badgley, Boulton de Toronto, Cayley, Chauveau, Christie, Cryler, DeWitt, Egan, Fournier, Gagy, LaTerrière, Sir N. Mc Nab, Malloch, McConnell, Robinson, Stevenson, et Taché.—17.

Contre—Messieurs Armstrong, Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutilier, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Drummond, Dumas, Fergusson, Fortier, Fourquin, Guillet, Hall, Hincks, Holmes, Johnson, LaFontaine, Laurin, Lemieux, Lyon, Marquis, McFarland, Merritt, Mongenais, Morrison, Notman, Papineau, Polette, Price, Scott de Bytown, Seymour, Smith de Durham, Smith de Wentworth, Thompson, et Viger.—40.

M. Boulton de Toronto propose en amendement, que les dites résolutions soient de nouveau renvoyées au comité pour considérer la nécessité d'imposer un droit ad valorem sur les vins n'exécédant pas 40 pour cent.

Pour—Messieurs Badgley, Boulton de Toronto, Cayley, Sir Allan N. MacNab, et Morrison.—5

Contre—Messieurs Armstrong, Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutilier, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Cryler, DeWitt, Drummond, Dumas, Egan, Fergusson, Fortier, Fourquin, Gagy, Guillet, Hall, Hincks, Holmes, Jobin, Johnson, LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Malloch, Marquis, McConnell, McFarland, Merritt, Notman, Mongenais, Notman, Papineau, Polette, Price, Robinson, Sauvageau, Scott de Bytown, Seymour, Smith de Wentworth, Taché, Thompson, Viger, et Watts.—55.

M. McConnell propose en amendement, que les dites résolutions soient de nouveau renvoyées au comité, aux fins de retrancher le mot "provisions" dans la troisième résolution.

Pour—Messieurs Badgley, Boulton de Toronto, Christie, DeWitt, Gagy, Hall, Johnson, LaTerrière, Lyon, Malloch, McConnell, Seymour, Thompson, et Watts.—14.

Contre—Messieurs Armstrong, Baldwin, Beaubien, Bell, Blake, Boulton de Norfolk, Boutilier, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Cayley, Chabot, Chauveau, Drummond, Dumas, Egan, Fergusson, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hincks, Holmes, Jobin, LaFontaine, Laurin, Lemieux, Sir A. N. MacNab, Marquis, McFarland, Merritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Notman, Papineau, Polette, Price, Robinson, Sauvageau, Scott de Bytown, Smith de Durham, Smith de Wentworth, Taché, et Viger.—45.

M. Egan propose en amendement, que les dites résolutions soient de nouveau renvoyées au comité, aux fins de considérer la convenance de réduire le droit sur le lard de première qualité (mess pork).

Pour—Messieurs Beaubien, Blake, Merritt, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Cryler, Drummond, Dumas, Egan, Fergusson, Fortier, Hincks, Holmes, Johnson, Lyon, McFarland, Merritt, Méthot, Mor-

la seconde résolution, en insérant les mots "excepté le lard de première qualité," (mess pork) après viandes de toutes sortes.

Les résolutions sont alors rapportées, tel qu'amendées, et sont adoptées.

L'hon. M. Hincks présente alors un bill pour amender les lois relatives aux droits de douanes; —seconde lecture, vendredi prochain.

Jeudi 19 avril, 1849.

Une pétition est présentée et mise sur la table.

Un bill grossoyé pour établir de meilleures dispositions à l'égard des péages à être prélevés sur les travaux publics de la province, et pour d'autres fins relatives aux dits travaux, est lu pour la troisième fois et passé.

Un bill grossoyé pour amender la loi relative à l'inspection des poids et mesures dans le Bas-Canada, est lu pour la troisième fois et passé.

Les amendemens (du conseil) au bill de la compagnie des mines du Saut Ste Marie sont pris en considération et adoptés.

L'Hon. M. Hincks présente le troisième rapport du comité permanent sur les impressions.

Sur motion de M. Chabot, le bill (du conseil) incorporant l'archevêque et les évêques catholiques romains, dans chaque diocèse, dans le Bas-Canada, est lu pour la première fois; —seconde lecture, jeudi prochain.

M. John Scott présente le second rapport du comité nommé pour s'enquérir de l'état du commerce de bois; —et ordre est donné pour qu'il soit imprimé.

Le bill pour incorporer la société d'horticulture de Montréal est ordonné d'être grossoyé.

M. l'orateur informe la chambre que le greffier a reçu du greffier de la couronne en chancellerie, un certificat du retour de Alexander Tilloch Galt, écuyer, comme membre pour le comté de Sherbrooke.

Un Bill grossoyé pour régler le taux des dommages sur les lettres de change protestées, dans le Haut-Canada, est lu pour la troisième fois et passé.

Le bill relatif aux immeubles que pourront posséder les religieuses de l'Hôtel Dieu de Montréal est de nouveau considéré en comité, amendé, et ordre est donné de le grossoyer.

Sur motion de M. Cauchon, la réponse à une adresse du 15 février dernier, demandant la correspondance relative à l'acte pour régler l'engagement des matelots au port de Québec, est renvoyé au comité spécial sur la pétition de T. C. Lee et autres.

Un message est reçu du conseil, agréant le bill de la compagnie de transport de Québec, sans amendements.

Et le bill pour l'amélioration de la Rivière du Chêne, avec divers amendements.

Le bill pour refondre et amender les lois relatives aux brevets d'invention dans cette province, est pris en considération en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

Le bill pour exempter les pompiers, après un certain nombre d'années de service, des devoirs de milice et autres, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité générale pour lundi prochain.

Le bill pour incorporer l'association nommée "la congrégation des hommes de la paroisse de St. Roch de Québec," est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité.

Le bill pour autoriser la formation de compagnies à fonds social pour construire des chemins et des ponts dans le Bas-Canada, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité.

Le bill pour incorporer l'association de St. Jean-Baptiste de Montréal, est pris en considération en comité, et ordre est donné de le grossoyer.

La chambre se forme en comité général sur le rapport du comité spécial, auquel la pétition d'Antoine Talbot avait été renvoyée, fait quelques progrès; le comité siégera de nouveau lundi prochain.